



Office fédéral de la communication

OFCOM Infomailing No. 28

6 Décembre 2011 - L'OFCOM Infomailing revient sur les grands domaines d'activité de l'Office fédéral de la communication. Les articles publiés traitent du marché des télécommunications, des questions liées aux fréquences, des installations de télécommunication et de la société de l'information. Ce numéro vous présente en outre les dernières nouveautés de notre guichet virtuel OFCOM Online.

[Editorial](#)

Actualités

[Changements pour les télécommandes à forte puissance](#)

[Quels réseaux de télécommunication pour les communes et les cantons?](#)

[Nouvelles prestations en ligne](#)

Société de l'information

[Un web semé d'embûches pour les personnes handicapées](#)

[Première Journée nationale des compétences médias: voir, découvrir et comprendre les médias numériques](#)

[Education aux médias et compétences des parents en matière de médias – une nouvelle étude](#)

[Contacter le service compétent](#)

Dernière mise à jour le: 06.12.2011

Version imprimable

Impression de l'OFCOM infomailing

Dans la page "Outil d'impression" descendre jusqu'à Documentation > Newsletter > OFCOM Infomailing et choisir l'édition désirée. Tout en bas de la page, sélectionner l'option "Imprimer les sous-pages" puis cliquer sur "Imprimer les pages choisies".

[Outil d'impression](#)

Office fédéral de la communication OFCOM

[Contact](#) | [Informations juridiques](#)

/dokumentation/Newsletter/01315/03868/index.html?lang=fr

Editorial

Chères lectrices, chers lecteurs,

2011 touche à sa fin. L'occasion pour nous de vous donner les dernières informations de l'année et de jeter un coup d'œil vers l'avenir.

S'agissant de la société de l'information, la fondation "Accès pour tous" a réalisé une étude sur l'accès des personnes malvoyantes et malentendantes à 100 sites internet de la collectivité publique suisse. Cette analyse a révélé que, malgré les progrès accomplis ces dernières années, il reste encore beaucoup à faire. Toute personne qui introduit des contenus dans le réseau peut contribuer à faciliter le quotidien des malvoyants et des malentendants.

Les technologies de l'information et de la communication comme l'internet doivent impérativement être utilisées de manière responsable. Afin de sensibiliser dans ce domaine les enfants et les jeunes, la branche des médias et la Confédération ont organisé la première "Journée nationale des compétences médias" et présenté d'importants projets promouvant un usage efficace des médias électroniques. Ainsi, la Haute école spécialisée de la Suisse du Nord-Ouest (FHNW - Fachhochschule Nordwestschweiz) a publié des recommandations relatives aux compétences médiatiques des parents et à l'éducation aux médias.

Vu la place toujours plus grande qu'occupent les technologies de l'information et de la communication, nous nous devons d'étoffer sans cesse notre offre internet "OFCOM Online". Les personnes qui souhaitent obtenir une concession, ou d'autres prestations, ont la possibilité de le faire par voie électronique, 24 heures sur 24, sur notre portail internet.

Afin que la population suisse continue à utiliser au mieux l'internet et les divers services de télécommunication, un groupe de travail piloté par l'OFCOM développe les bases qui permettront aux responsables politiques communaux, cantonaux et fédéraux de définir les stratégies adéquates pour raccorder la population aux réseaux modernes de télécommunication, c'est-à-dire à très haut débit. Les premiers résultats seront connus l'année prochaine.

D'autre part des modifications seront apportées ces prochains mois au spectre des fréquences. Dès 2013, les télécommandes à puissances d'émission élevées dans la bande de fréquences des 433 MHz devront être équipées de sorte à ce que tous les utilisateurs bénéficient d'un accès équitable au spectre de fréquences de cette bande. Une telle adaptation nécessite des mécanismes spéciaux pour l'accès au spectre.

L'année prochaine, nous continuerons bien entendu à vous tenir au courant de l'évolution de nos différents secteurs d'activité. Dans l'intervalle, je vous souhaite d'excellentes fêtes et une heureuse année 2012.

Véronique Gigon

Directrice suppléante

[Retour à vue d'ensemble OFCOM Infomailing No. 28](#)

[Contacter le service compétent](#)

Dernière mise à jour le: 06.12.2011

Office fédéral de la communication OFCOM

[Contact](#) | [Informations juridiques](#)

</dokumentation/Newsletter/01315/03868/03869/index.html?lang=fr>

Changements pour les télécommandes à forte puissance

Les exigences pour les télécommandes à forte puissance dans la bande de fréquences des 433 MHz vont être adaptées au 1er janvier 2013. Les nouveaux appareils devront être équipés de mécanismes permettant à tous les utilisateurs de cette bande de fréquences d'avoir un accès au spectre le plus possible équitable et non discriminatoire. En outre, la puissance maximale autorisée sera réduite.

Lucio Cocciantelli, division Surveillance et concessions de radiocommunication

A partir du 1er janvier 2013, les exigences pour les télécommandes à forte puissance dans la bande des 433 MHz seront adaptées comme suit:

- Les nouveaux appareils mis sur le marché pourront être utilisés sans concession sur l'une des 20 fréquences permettant une exploitation avec une puissance d'émission jusqu'à 500 mW (ou sur l'une des 8 fréquences avec une puissance d'émission jusqu'à 2.5 W, également exploitable sans concession). Ils devront être équipés d'un mécanisme d'accès au spectre de type "rapport cyclique", LBT/AFA ou autre comme expliqué ci-dessous. Les anciens appareils encore en stock pourront être mis en vente et exploités sans concession. L'exploitation des appareils déjà en service sera autorisée également sans concession.
- Il ne sera plus possible d'utiliser les 4 fréquences pouvant être actuellement exploitées avec des puissances supérieures à 2.5 W. Les concessionnaires actuels devront soit diminuer la puissance de leurs appareils, soit changer de fréquence et opter pour une fréquence dans les bandes professionnelles (PMR - Private Mobile Radio). Dans tous les cas, l'exploitant devra s'assurer auprès de son fournisseur que l'appareil ainsi modifié reste conforme aux exigences essentielles. Il devra le cas échéant acheter un nouvel appareil.

La bande de fréquences des 433 MHz (433.050 MHz à 434.790 MHz) est la bande de prédilection pour les applications de radiocommunication à courte distance. Elle présente en effet la particularité de pouvoir être utilisée sans autres dans la plupart des pays européens avec des appareils ayant une puissance d'émission maximale de 10 mW. La réglementation suisse permet d'exploiter un certain nombre de fréquences dans cette bande avec des puissances d'émissions supérieures. Pour que ces fréquences puissent être également utilisées dans le futur par plusieurs utilisateurs, il est nécessaire d'introduire des mesures techniques permettant une réduction des risques de perturbations.

Mécanismes d'accès au spectre

Afin de garantir un accès au spectre équitable et non discriminatoire, des mécanismes d'accès devront être implémentés par les fabricants dans les nouveaux appareils. Les deux mécanismes les plus connus se basent sur:

- l'imposition d'un rapport cyclique maximal (pourcentage du temps d'émission par rapport au temps sans émission); ce mécanisme limite le temps d'émission et laisse la possibilité à d'autres utilisateurs d'accéder au spectre;
- l'obligation d'écoute du canal avant une mise en émission et le changement de fréquence si le canal écouté est déjà occupé pour éviter de perturber une émission en cours; ce mécanisme est connu sous la désignation LBT (listen before transmit - écouter avant d'émettre) + AFA (adaptive frequency agility - agilité adaptative de fréquence).


D'autres mécanismes équivalents permettent d'arriver au même résultat.


[Retour à vue d'ensemble OFCOM Infomailing No. 28](#)

[Contacter le service compétent](#)

Dernière mise à jour le: 06.12.2011

Bases légales

[Prescriptions techniques d'interface RIR 1021-05](#) 

[Prescriptions techniques d'interface RIR 1021-06](#) 

[Conditions de mise sur le marché](#)

Office fédéral de la communication OFCOM

[Contact](#) | [Informations juridiques](#)

/dokumentation/Newsletter/01315/03868/03870/index.html?lang=fr

Quels réseaux de télécommunication pour les communes et les cantons?

Les responsables politiques aux niveaux communal, cantonal et fédéral doivent disposer d'aides à la décision dans le domaine de l'internet rapide ("très large bande" et "accès de prochaine génération") et pouvoir se faire une meilleure idée des différentes technologies à disposition pour desservir la Suisse au moyen de réseaux de télécommunication modernes. Dans ce but, l'Office fédéral de la communication (OFCOM) a créé un groupe de travail. Les membres de ce groupe s'attèlent maintenant à leurs mandats. Les premiers résultats sont attendus dans le courant de l'année prochaine.

Roberto Balmer, division Services de télécommunication

En août 2011, les trois mandats destinés à fournir un aperçu général de la couverture actuelle en réseaux de télécommunication modernes en Suisse ont été attribués. Les travaux sont désormais bien engagés et de premiers résultats intermédiaires sont attendus pour début 2012 déjà.

De quoi les communes disposent-elles déjà? Mandat "NGA-Mapping"

Placée sous la houlette de l'OFCOM, l'équipe de projet "NGA-Mapping" élabore à l'intention des autorités et des consommateurs une représentation visuelle et interactive de la couverture actuelle en services à haut débit en Suisse. Dans ce but, les fournisseurs de services de télécommunication ont été priés de fournir des données à un organisme centralisé chargé de consolider et d'harmoniser les informations. Les processus adéquats doivent encore être définis (p. ex. l'interface, les outputs, la fréquence, etc.). Il est prévu que le secret commercial soit préservé et que, par exemple, les tracés des réseaux, les répartiteurs de quartier, les capacités des réseaux centraux ou l'architecture du réseau ne soient pas intégrés dans le modèle. La première carte représentant la desserte sera disponible à partir du 1er janvier 2013.

De quoi les communes ont-elles besoin? Mandat "Analyse de la demande"

L'équipe de projet "Analyse de la demande" procède à une enquête qualitative auprès des PME dans le but d'évaluer quels services de télécommunication sont absolument indispensables aujourd'hui. Le mandat est placé sous la direction de l'OFCOM.

Que faut-il faire? Mandat "Guide NGA"

Les questions liées à la desserte en large bande préoccupent de plus en plus les autorités politiques: Quels sont les services indispensables? Sur quelles infrastructures reposent-ils? Comment construire ces infrastructures? Il convient de poser des jalons politiques en la matière et d'élaborer des stratégies. Dirigée par le Groupement suisse pour les régions de montagne, l'équipe de projet "NGA-Mapping" élabore à l'intention des décideurs politiques dans les communes, les régions et les cantons un outil d'aide à la décision sous la forme d'un guide. Le but est d'aider les décideurs à aménager une couverture de la Suisse en raccordements à très haut débit aussi complète et optimale que possible.

Ces aides à la décision fourniront plusieurs informations générales en présentant, par exemple, les technologies existantes et leurs possibilités, les différentes formes de coopération et d'accès aux réseaux ainsi que les bases légales générales. En outre, elles décriront diverses variantes, comme la construction d'un réseau en ville ou à la campagne, sans partenaires ou selon un modèle de

coopération, l'architecture de réseau, les formes d'accès et les modèles de financement.

Enfin, sur la base des cas donnés en exemple, des mesures possibles seront proposées aux décideurs politiques. Toutefois, ces dernières devront aussi tenir compte des diverses technologies, des infrastructures existantes ainsi que de la demande locale concernant les réseaux. Le guide sera disponible à la mi-2012.

Mise en place du travail de groupe

Plusieurs technologies permettent de raccorder les entreprises et les ménages au haut débit, notamment les réseaux de fibre optique et les réseaux câblés. La table ronde lancée en 2008 par la Commission fédérale de la communication (ComCom) a permis, entre autres, aux exploitants de réseaux de définir des normes et des modèles de coopération pour le déploiement de raccordements à fibre optique en Suisse. Le groupe de travail étendra la discussion à toutes les technologies qui supportent les réseaux de télécommunication rapides.

Membres du groupe de travail

Le groupe de travail se compose de représentants des opérateurs de réseaux de télécommunication, des services industriels, des associations professionnelles (asut, Swisscable, Openaxs, VSE), d'Economiesuisse, de l'Association des Communes Suisses, du Groupement suisse pour les régions de montagne (SAB), de l'Union des villes suisses, des cantons (Conférence suisse des directeurs des travaux publics, de l'aménagement du territoire et de l'environnement DTAP, Conférence des chefs des départements cantonaux de l'économie publique CDEP) et de la Confédération.

Réseaux à très haut débit

Il existe plusieurs technologies permettant de desservir la Suisse avec des réseaux de télécommunication à très haut débit, notamment le VDSL (jusqu'à 40 Mbit/s), la télévision câblée (CATV), la fibre optique (FTTH) et la téléphonie mobile (LTE) (jusqu'à 100 Mbit/s).

[Retour à vue d'ensemble OFCOM Infomailing No. 28](#)

[Contacter le service compétent](#)

Dernière mise à jour le: 06.12.2011

Informations complémentaires

[Groupe de travail NGA: documentation](#)

[Next Generation Networks \(NGN\)](#)

Office fédéral de la communication OFCOM

[Contact](#) | [Informations juridiques](#)

</dokumentation/Newsletter/01315/03868/03871/index.html?lang=fr>

Nouvelles prestations en ligne

Mi-novembre, le guichet électronique OFCOM Online, mis à disposition par l'Office fédéral de la communication, s'est enrichi de huit nouveaux produits. Ainsi il est désormais possible de commander électroniquement des concessions pour des essais de radiocommunication, pour la transmission vidéo sans fil ainsi que pour la radiocommunication aéronautique, maritime, fluviale ou par faisceaux hertziens. Pour l'office, cette étape a aussi consisté à adapter ses processus internes pour permettre un suivi électronique centralisé des demandes.

Olivier Montavon, section Informatique et organisation

L'offre de transactions électroniques proposée par l'OFCOM ne cesse de s'élargir. Pour arriver à proposer huit nouveaux produits en ligne à partir du 16 novembre dernier, plusieurs mois de travail intense ont été nécessaires. Il a fallu d'une part définir pas à pas les différentes étapes d'une commande et d'autre part revoir le traitement interne des dossiers puisque certains produits proposés dépendent de plusieurs unités organisationnelles au sein de l'office. L'automatisation de certains processus permet aussi de garantir un traitement plus rapide des demandes de concessions. De plus, comme pour les produits déjà disponibles sur le site, le client peut effectuer toutes les transactions et paiements en ligne et recevoir les documents par voie électronique.

Toutes ces offres sont disponibles sur le portail OFCOM Online:



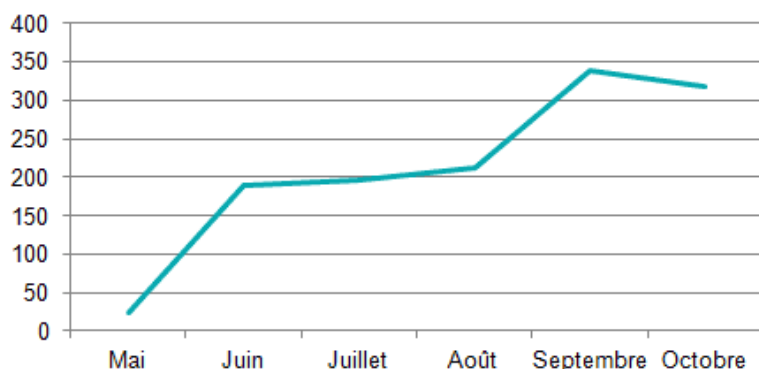
www.eofcom.admin.ch

L'extension du portail permet désormais de commander des concessions pour

- une installation à bord d'un aéronef (par ex. avion, planeur, aile delta, ballon),
- une station aéronautique terrestre pour permettre la transmission de messages à des pilotes en vol,
- une installation de bateau commercial en haute mer,
- une station de bateau de plaisance en haute mer,
- une station de bateau sur le Rhin,
- la transmission vidéo sans fil,
- des essais de radiocommunication,
- une installation à faisceaux hertziens.

Un beau succès

Depuis le 1er juin 2011, date à laquelle une série de 26 nouveaux produits est venue compléter l'offre de base du guichet virtuel OFCOM Online, de nombreux clients ont choisi la voie électronique pour passer leur commande. L'OFCOM a enregistré ainsi 1'250 demandes en 5 mois, soit une moyenne de 250 produits commandés mensuellement.



Evolution du nombre de produits commandés en ligne en 2011

Communication par voie électronique

Le client enregistré sur le portail OFCOM Online peut demander à recevoir toute la correspondance avec l'OFCOM électroniquement, y compris la notification d'une décision. Cette solution, plus rapide et moins coûteuse que la voie postale, a été choisie par plus de 63% des utilisateurs. Elle permet aussi un meilleur suivi dans le traitement des affaires puisque les documents restent à disposition sur le compte du client et peuvent être consultés en tout temps.

L'utilisation, pour ce type de communication, de la signature électronique permet de garantir l'authenticité d'un document ou d'un message électronique et de s'assurer de l'identité de l'expéditeur. De gros efforts ont été également consentis dans ce domaine pour simplifier et automatiser au maximum le processus.

Développements futurs

Dès le début de l'année prochaine, l'OFCOM remettra l'ouvrage sur le métier et prévoit d'élargir encore la palette de produits et prestations proposés dans le guichet virtuel. Il mettra aussi l'accent sur l'amélioration des processus de transaction, avec la mise en place d'un panier d'achat qui permettra de passer commande de plusieurs produits différents en une seule fois. Enfin il introduira une boîte aux lettres électronique personnalisée.

[Retour à vue d'ensemble OFCOM Infomailing No. 28](#)

[Contacter le service compétent](#)

Dernière mise à jour le: 06.12.2011

Informations complémentaires

[Transactions en ligne: l'OFCOM étend son offre](#)

Office fédéral de la communication OFCOM

[Contact](#) | [Informations juridiques](#)

/dokumentation/Newsletter/01315/03868/03872/index.html?lang=fr

Un web semé d'embûches pour les personnes handicapées

Pour les personnes handicapées, un site internet difficile d'accès présente des problèmes insurmontables. Qu'en est-il de l'accessibilité des sites suisses? C'est la question à laquelle la fondation "Accès pour tous" répond dans son étude 2011 sur l'accessibilité. Les résultats sont plutôt décevants: l'accessibilité totale exigée depuis 2004 par la loi sur l'élimination des inégalités frappant les personnes handicapées n'est de loin pas toujours assurée.

Thinh-Lay Tong, fondation "Accès pour tous"

L'étude 2011 sur l'accessibilité réalisée par la fondation "Accès pour tous" présente des résultats contrastés: 21 des 100 sites internet testés sont très faciles d'accès pour les handicapés et décrochent la note maximale, soit cinq étoiles. La moitié exactement reçoit trois ou quatre étoiles, alors que les 29 restants, peu ou très peu accessibles, n'obtiennent qu'une ou deux étoiles.

Conditions claires pour les organes officiels

Depuis 2004, la Suisse bénéficie d'une loi sur l'élimination des inégalités frappant les personnes handicapées, qui s'applique également aux sites internet. Les informations doivent être accessibles à tous dans la même mesure, sans discrimination. Des directives claires pour l'aménagement des sites du secteur public ont été établies: les normes P028 pour la Confédération et la norme de cyberadministration eCH 0059 pour les cantons, les communes et les organisations. Ces normes se basent sur les directives internationales du W3C en matière d'accessibilité (Web Content Accessibility Guidelines du World Wide Web Consortium), qui fixent les exigences applicables aux sites internet accessibles à tous.

Résultats contrastés

Depuis l'entrée en vigueur en 2004 de la loi sur l'élimination des inégalités frappant les personnes handicapées, la Confédération, les cantons et les communes sont tenus de rendre leurs services en ligne accessibles à tous les usagers. Dans la réalité, des barrières subsistent aussi sur les sites officiels. Pour l'étude 2011 sur l'accessibilité, une équipe composée d'experts - dont certains étaient eux-mêmes handicapés - a examiné les 100 principaux sites internet d'instances publiques et d'entreprises privées. Les résultats montrent une très grande disparité.

Il est réjouissant de constater que les sites de l'administration fédérale confirment les bons résultats obtenus dans les précédentes études. A quelques exceptions près toutefois: par exemple, les informations publiées sur le site du Tribunal fédéral ne sont pas toujours bien accessibles.

Les cantons ont fait de grands progrès dans l'accessibilité de leurs sites internet. L'amélioration est tangible sur les sites officiels des cantons d'Appenzell Rhodes-Extérieures, des Grisons, du Jura, de Zurich, de Zoug et de Schaffhouse. A l'instar des sites de Berne et de Glaris, ils obtiennent la meilleure note, soit cinq étoiles. Dans cette catégorie, les sites des cantons du Valais, de Bâle Campagne et de Neuchâtel sont les plus mal notés.

Les résultats obtenus par les dix plus grandes villes suisses sont contrastés. L'accessibilité des sites internet de Zurich, Saint-Gall et Winterthur est très bonne; par contre, les sites de Berne, Genève, Bâle, Lugano, Lausanne et Bienne ne sont que partiellement, voire pas du tout, adaptés aux besoins des personnes handicapées.

Du côté des entreprises privées, le tableau est nettement plus sombre. Seuls les sites des entreprises de la Confédération, comme la Poste suisse et les CFF, ainsi que quelques sites de stations de radio et de télévision ou de communautés de transport présentent une bonne accessibilité. L'accès à la majorité des autres sites testés est plus ou moins difficile pour les

personnes souffrant d'un handicap. En matière d'accessibilité, les sites des hautes écoles fédérales, ETH Zurich et EPFL, font également pâle figure.

Tests basés sur les directives WCAG 2.0

Un site internet est accessible à tous, c'est-à-dire dépourvu d'obstacles, lorsqu'il peut être utilisé sans problèmes également par des personnes handicapées. Pour mener les tests, la fondation "Accès pour tous" recourt à sa propre liste de contrôle 2.0, qui repose sur les directives internationales du W3C en matière d'accessibilité. La liste permet d'évaluer l'accessibilité d'un site. Disponible gratuitement sur la page web de la fondation "Accès pour tous", elle est conçue comme un outil d'aide destiné aux concepteurs de projets et aux responsables de sites internet.

	Niveau	Oui	Non	n.p.
1. Principe: perceptible				
1.1. Equivalents textuels				
1.1.1. Contenu non textuel (niveau A)				
Tout contenu non textuel, tel qu'une image, un graphique, un objet, un bouton dans un formulaire ou une zone active dans un menu graphique ergonomique, est remplacé par un équivalent textuel.	A	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Lorsque l'équivalent textuel ne suffit pas, un descriptif est fourni, avec mention dans l'équivalent textuel.	A	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Toute image décorative utilisée pour la mise en page est assortie d'un attribut <i>alt</i> vide ou est masquée de manière à être compatible avec les technologies d'assistance (p. ex. lecteur d'écran).	A	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Aucun CAPTCHA n'a été utilisé, ou alors un équivalent textuel a été prévu.	A	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Directives WCAG 2.0

Principe des deux sens

Le principe des deux sens est fondamental. Afin que les sourds et les malentendants puissent bénéficier des informations véhiculées par voie sonore, il convient de prévoir des sous-titres ou des transcriptions de textes. A l'inverse, les photos, graphiques et symboles doivent être accompagnés de textes de remplacement à l'intention des aveugles et des malvoyants. De la sorte, tout un chacun reçoit les mêmes informations.

Contenus mal structurés

Un autre problème souvent rencontré est celui des contenus mal structurés, qui apparaissent sous forme de longues bandes de texte aux aveugles recourant à des programmes de lecture d'écran (screenreader). Les titres doivent non seulement être signalés de manière visuelle, mais aussi pourvus d'informations sémantiques correctes, afin que les utilisateurs des programmes de lecture puissent sauter de titre en titre, plutôt que de devoir tenter de s'y retrouver dans un texte dépourvu de tout jalon. D'autres éléments structurels de navigation facilitent l'utilisation. Ainsi, les raccourcis clavier (accesskeys) permettent à l'utilisateur d'accéder à certaines zones d'une page. Les attributs WAI-ARIA ou les outils HTML5 offrent d'autres possibilités de reproduire la sémantique.

L'internet, une passerelle vers une plus grande autonomie

Grâce à l'électronique, les inévitables démarches administratives peuvent être accomplies confortablement chez soi. Les personnes à mobilité réduite ou aveugles, pour lesquelles remplir des formulaires sur papier est une tâche peu aisée, conservent ainsi leur indépendance. Encore faut-il que lesdits formulaires soient accessibles à tous. Il est par exemple inutile de remplir tous les champs d'un document si les utilisateurs ne sont pas informés des erreurs commises ou s'ils ne peuvent bénéficier d'une protection visuelle contre le pollupostage (CAPTCHA) avant l'envoi. Trop souvent, les personnes handicapées butent sur des obstacles sans nécessité.

PDF accessibles à tous



 PAC Accessibility Checker (disponible en allemand et en anglais)

Les documents PDF non accessibles constituent une véritable entrave. Les directives WCAG 2.0 sont applicables également dans ce domaine. Or, le constat est clair pour tous les sites testés: l'accessibilité des documents PDF est systématiquement mauvaise. Le PDF Accessibility Checker (PAC), téléchargeable gratuitement sur le site internet de la fondation "Accès pour tous", permet de procéder à une première évaluation. Recommandé par le W3C, cet outil analyse un document PDF automatiquement, sur la base de 14 critères.

Etude sur le site internet de "Accès pour tous"

L'accessibilité n'a rien de sorcier! Il existe suffisamment d'exemples qui démontrent que les sites accessibles ne sont pas forcément compliqués, laids et onéreux. Il existe en outre des outils très utiles pour concevoir des sites internet accessibles à tous, notamment la liste de contrôle 2.0 et le PDF Accessibility Checker. Même si certains résultats laissent à désirer, la situation s'est toutefois nettement améliorée depuis l'étude réalisée en 2007. L'étude complète, avec tous les résultats des tests, une présentation des bases légales ainsi que des exemples de mise en œuvre, est disponible en format PDF sur le site internet de "Accès pour tous".


[Retour à vue d'ensemble OFCOM Infomailing No. 28](#)


[Contacter le service compétent](#)


Dernière mise à jour le: 06.12.2011


Informations complémentaires


[Etude 2011 sur l'accessibilité des sites web suisses](#) 

[Instruction pour concevoir des sites internet facilement accessibles \(en allemand\)](#) 

[Evaluation des sites internet: liste de contrôle WCAG 2.0](#) 

[Evaluer les PDF avec le PAC \(en allemand\)](#) 

[Site internet de la fondation "Accès pour tous"](#) 

[Accès aux technologies de l'information et de la communication \(TIC\): directives](#) 

Office fédéral de la communication OFCOM

[Contact](#) | [Informations juridiques](#)

</dokumentation/Newsletter/01315/03868/03873/index.html?lang=fr>

Première Journée nationale des compétences médias: voir, découvrir et comprendre les médias numériques

La Confédération s'associe à la branche des médias pour que les enfants et les jeunes puissent évoluer en toute confiance sur l'internet et les réseaux sociaux, et qu'ils apprennent à utiliser le mobile et l'ordinateur de façon responsable. Organisée à Fribourg et dans cinq autres villes du pays, la première Journée nationale des compétences médias a permis de présenter officiellement le programme "Jeunes et Médias" et de lancer la plateforme internet jeunesetmedias.ch.

Thomas Vollmer, Questions de l'enfance et de la jeunesse, Chef du projet Protection des jeunes, Office fédéral des assurances sociales (OFAS)

La première Journée nationale des compétences médias a suscité beaucoup d'intérêt. Plus de 250 professionnels ont participé à l'événement principal à Fribourg, ponctué par une intervention du conseiller fédéral Didier Burkhalter. Les thèmes du cyberharcèlement, de la dépendance, de la cybercriminalité ou d'autres interactions problématiques entre les médias de masse et la jeunesse ont été abordés à partir d'exemples pratiques et de résultats d'études scientifiques, avant d'être approfondis dans des ateliers. Parallèlement, les visiteurs ont eu tout loisir de découvrir le monde fascinant des médias numériques et ont pu bénéficier de conseils pour encadrer les enfants et les jeunes dans leur quotidien numérique au sein de la famille, à l'école et dans leurs loisirs. Les parents et les organisations de formation des parents ont également eu l'occasion de s'informer dans le cadre d'un atelier organisé par l'OFCOM, plus précisément par le Bureau de coordination Société de l'information. Une exposition a présenté un aperçu des offres de soutien destinées aux parents et aux enseignants. Les manifestations décentralisées de Lausanne, Lucerne, Saint-Gall, Zurich et Locarno ont également connu une bonne fréquentation. Plusieurs organisations ont mis à profit cette journée pour présenter des études ou lancer de nouvelles offres.

Saisir les opportunités - prévenir les risques

Beaucoup d'enfants et d'adolescents utilisent quasi quotidiennement les médias électroniques: l'ordinateur, l'internet, le téléphone portable ou la console de jeux sont devenus pour la plupart d'entre eux des objets d'usage courant. Les réseaux sociaux sont particulièrement appréciés par les jeunes, qui y consacrent de nombreuses heures. Le défi à l'heure actuelle est de protéger les enfants et les jeunes des risques des médias numériques sans les obliger à renoncer aux nombreuses applications fascinantes et aux avantages qu'offrent ces médias. Pour le Conseil fédéral, on y parviendra en mettant l'accent sur la capacité des utilisateurs à comprendre les opportunités et les risques des médias numériques, pas en développant de nouvelles interdictions. "Une protection absolue ne peut être garantie ni par des mesures techniques ni par des dispositions légales. La meilleure réponse que l'on puisse apporter, c'est un accompagnement actif des enfants et des adolescents", a souligné le conseiller fédéral Didier Burkhalter lors de son intervention à Fribourg.

Le programme "Jeunes et médias": un projet largement soutenu

La Journée nationale des compétences médias est un élément central du programme "Jeunes et médias". Doté d'un budget de 3 millions de francs, ce programme a été lancé par le Conseil fédéral en juin 2010; il est étalé de 2011 jusqu'en 2015. Son but est de promouvoir, en association avec la branche des médias, une protection efficace de la jeunesse et de mettre en réseau les différents acteurs. Le programme jouit d'un large soutien pour sa réalisation: la branche des médias, les

cantons, divers offices fédéraux, plusieurs universités et hautes écoles pédagogiques, des hautes écoles spécialisées, des syndicats d'enseignants ainsi que diverses organisations en faveur de la famille, de la jeunesse ou de l'enfance participent à la mise en œuvre et au suivi des projets.

Les partenaires du programme sont Swisscom SA, qui s'engage depuis de nombreuses années dans la protection des jeunes face aux médias, ainsi que l'association SIEA (Swiss Interactive Entertainment Association), qui regroupe les professionnels de la branche des jeux vidéo et met en œuvre en Suisse le système paneuropéen de classification par âge PEGI; dernier partenaire en date, la Fondation Jacobs se consacre à la formation des enfants et des jeunes, tout particulièrement aux expériences didactiques entre jeunes du même âge.

Un faisceau de connaissances sur le nouveau portail internet

Pour faciliter l'accès aux offres de promotion des compétences médias, les partenaires du programme ont lancé à Fribourg le portail d'informations jeunesetmedias.ch. Ce portail central sera développé ces prochains mois. Parents, enseignants, personnel d'encadrement et professionnels y trouveront des aides et des solutions pour un usage sûr et responsable des médias numériques.

Sélection de quelques nouvelles offres présentées à l'occasion de la Journée des compétences médias:

[⇨](#)
[cybersm@rt](#)

[⇨](#)
[enter online](#)

[⇨](#)
[Etude "Medienerzieherisches Handeln und Medienkompetenz von Eltern" \(disponible en allemand\)](#)

[⇨](#)
[Championnats de protection des données NetLa](#)

[Retour à vue d'ensemble OFCOM Infomailing No. 28](#)

[Contacter le service compétent](#)

Dernière mise à jour le: 06.12.2011

Informations complémentaires

[jeunesetmedias.ch: programme national de promotion des compétences médias](#) [⇨](#)

Office fédéral de la communication OFCOM

[Contact](#) | [Informations juridiques](#)

/dokumentation/Newsletter/01315/03868/03875/index.html?lang=fr

Education aux médias et compétences des parents en matière de médias - une nouvelle étude

Les médias électroniques font désormais partie du quotidien de la population suisse. Pourtant, peu d'informations sont disponibles sur les compétences dont les parents disposent, ni comment ils éduquent leurs enfants en la matière. Réalisée par la FHNW (Haute école spécialisée du Nord-Ouest de la Suisse), l'étude "Education aux médias et compétences des parents en matière de médias" dresse un état des lieux et fournit des conseils pratiques.

Olivier Steiner, sociologue, collaborateur scientifique à la Haute école spécialisée du Nord-Ouest de la Suisse (FHNW)

Sous la loupe: l'éducation aux médias fournie par les parents

Ce sont tout d'abord les adolescents qui utilisent d'une manière intense les nouvelles technologies de la communication comme l'internet ou le téléphone mobile, que ce soit dans le cadre de l'école ou pendant leur temps libre. Face aux phénomènes comme les jeux violents, la pornographie ou le cyberbullying (mobbing sur l'internet) l'éducation aux médias et les compétences des parents sont alors mis de plus en plus à l'ordre du jour des débats publics.

Dans cette perspective, l'association elnetnet.ch a lancé l'étude "Education aux médias et compétences des parents en matière de médias". Pour sa réalisation, l'OFCOM a mandaté la Haute école de travail social de la FHNW. Celle-ci a soumis un questionnaire à 1159 parents d'enfants de 10 à 17 ans résidant en ville de Bâle et mené six interviews avec des enfants et leurs parents, à leur domicile. Les résultats de l'étude serviront de base à des programmes destinés à renforcer le savoir et le savoir-faire des parents.

Formation des parents et éducation aux médias

Présentée le 27 octobre 2011 au Forum Fribourg, dans le cadre de la Journée nationale des compétences médias, l'étude montre que dans de nombreux cas, les parents ont une approche différenciée en matière d'éducation aux médias et certains d'entre eux se disent très préoccupés par les dangers potentiels des nouveaux médias pour leurs enfants. Elle constate aussi que les parents peu formés scolairement ou professionnellement disposent de faibles compétences médias et qu'ils s'impliquent nettement moins dans ce domaine. Indépendamment du niveau de formation, un rapport peut être établi entre les compétences médias et la manière de s'y prendre pour éduquer ses enfants à l'égard des médias: les parents qui ne s'y connaissent pas beaucoup en nouvelles technologies ne sont pas non plus très actifs dans l'éducation de leurs enfants sur ce thème.

Les médias dans la chambre des enfants

Les médias installés dans la chambre des enfants posent effectivement problème: près de la moitié des jeunes de 16 ans et déjà 17% des enfants de 10 ans ont un ordinateur connecté à l'internet dans leur chambre. Dans ces cas, l'éducation fournie par les parents est nettement moindre. Chez les familles où les parents ont un faible niveau de formation, on trouve nettement plus souvent des nouveaux médias dans la chambre des enfants que lorsque le père ou la mère ont suivi une formation de niveau moyen ou supérieur.

Recommandation: offres de formation destinées aux parents et étude nationale

Une des principales recommandations pour la formation médias des parents consiste à concevoir et à développer des offres qui leur soit spécifiquement destinées. Comme le montre l'étude, il convient d'accorder une attention particulière aux parents peu formés. Par ailleurs, les résultats de l'étude devraient être vérifiés, complétés et approfondis au moyen d'une enquête représentative à réaliser à l'échelle nationale.

[Retour à vue d'ensemble OFCOM Infomailing No. 28](#)

[Contacter le service compétent](#)

Dernière mise à jour le: 06.12.2011

Informations complémentaires

[Etude "Medienerzieherisches Handeln und Medienkompetenz von Eltern" \(disponible en allemand\) !\[\]\(fa6f3af6bfa46c5d4a2d362681095beb_img.jpg\)](#)

[Première Journée nationale des compétences médias: voir, découvrir et comprendre les médias numériques](#)

Office fédéral de la communication OFCOM

[Contact](#) | [Informations juridiques](#)

</dokumentation/Newsletter/01315/03868/03876/index.html?lang=fr>